

par l'Eglise, en matière grave, est une faute grave, disons le mot, un péché mortel qui pèse sur la conscience. Ainsi l'intérêt capital de votre vie se trouve engagé dans l'observation de la pratique religieuse. Non, il n'est pas vrai qu'il suffise de se déclarer honnête homme ; non, il n'est pas vrai que l'on est chrétien, si l'on ne veut pas se mettre à genoux, ni entrer dans une église, ni s'humilier aux pieds d'un prêtre ; non, il n'est pas vrai qu'un peuple vive dans la paix et la prospérité, s'il ne s'assemble pour prier et pour chanter. Ce n'est jamais impunément qu'on enfreint une loi, et plus la loi est sainte, plus son infraction est désastreuse de conséquences. Ces vérités sont trop connues pour qu'on y insiste davantage, mais puisque l'occasion s'en présente, je veux faire appel à votre filiale estime et à votre amour pour votre Mère la Sainte Eglise, et vous conjurer d'être toujours fidèles à ses préceptes. Quoi que vous puissiez entendre dire autour de vous, soyez assurés que l'Eglise catholique est tout à la fois votre plus haute inspiratrice, votre meilleure consolatrice, votre plus lumineuse directrice ; soyez assurés qu'en engageant vos pas dans la voie de ses commandements vous ne vous égarez point, qu'en inclinant votre raison sous son autorité vous ne vous abaissez point, qu'en soumettant à sa direction votre conduite privée et votre conduite sociale vous faites rendre à l'une et à l'autre leur maximum de mérites et d'honorabilité. Le chrétien, qui comprend ces choses, entre alors, non seulement dans l'accomplissement de la loi, mais encore dans l'esprit de la loi. La loi qui l'oblige à confesser ses fautes et à communier une fois par année, l'avertit qu'il ne doit point conserver le péché dans son âme et qu'il est à propos de recourir plus fréquemment aux confidences qui le purifient et l'absolvent, ainsi qu'au pain de vie qui ranime sa piété fatiguée et ses forces défaillantes. La loi qui lui prescrit la sanctification du dimanche, l'invite à passer ce jour qui est à Dieu, dans le recueillement et loin des plaisirs qui dissipent ou qui corrompent. Enfin, il comprend que s'il doit jeûner dans son corps, c'est surtout à ses sens, à sa volonté, à son cœur, qu'il lui faut imposer un jeûne d'autant plus salutaire qu'il sera tout ensemble plus douloureux et plus généreux. Que si maintenant l'on demande pourquoi la loi positive de la pratique religieuse est si grave, il faut répondre que c'est parce qu'elle s'appuie tout à la fois à une loi de nature et à une loi de grâce.